

Fiche bilan - Action X

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : GTh Agriculture

Action X « Développer le Concours des Pratiques Agro-Ecologiques Prairies et Parcours dans les territoires de polyculture-élevage en milieux humides »

Statut	En cours
Objectif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mobiliser les acteurs du PNMH autour du concours, pour diffusion locale et dans les réseaux comme : Agences de l'eau, associations de collectivités territoriales et pôles-relais zones humides principalement. 2. Inscrire l'organisation locale du concours dans les programmes d'action financés par les Agences de l'eau. 3. Mettre à disposition des animateurs du concours l'ensemble des documents produits dans le cadre du PNMH et qui concernent les prairies humides d'élevage (fauche ou pâturage).
Pilotes d'action	<ul style="list-style-type: none"> • APCA • FPNRF
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires historiques, fondateurs du concours : FPNRF, AFB • Partenaires directs : Comité national d'organisation du concours • Partenaires locaux : Régions, GRTgaz, RTE, Agences de l'eau, FEADER, associations AOP, Caisses régionales, ... • Partenaires potentiels : les pôles-relais zones humides, les associations de collectivités territoriales, l'Institut de l'élevage,
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement APCA pris sur les financements des conventions annuelles dédiées (MTES, Confédération de l'élevage, GT Gaz, AFB).
Lien avec les autres actions	<ul style="list-style-type: none"> • Action 18 • Action 24

<p>Résultats pour l'année 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le concours prend de l'ampleur : <ul style="list-style-type: none"> ○ 45 territoires ont organisé localement le concours en 2017, ○ 48 territoires ont organisé localement le concours en 2018. • Promotion de la section "milieu humide". • Rédaction et diffusion d'une enquête envoyée aux territoires organisateurs du CGAPAEPP en milieux humides. • Création de nouveaux outils de communication du concours.
<p>Résultats attendus dans le cadre de la convention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver la 4^{ème} catégorie Fauche (et pâturage) Humide. • Créer un nouveau site internet. • Recenser des actions menées sur les territoires participant au concours dans la section des milieux humides (mise à jour du recueil d'expériences des organisateurs datant de 2012). • Développer la relation existante entre les pratiques réalisées et la qualité des produits, dans le but de promouvoir les éleveurs et les milieux humides. • Outre-Mer : Test du concours en Martinique pour 2019-2020. • Organisation de matinées d'échange dans le cadre de la remise des prix. • Séminaire au printemps entre les organisateurs du concours et la recherche sur les thématiques émergentes. • Kit de communication (2 flyers, affiches, guides pratiques des territoires, presse générique). • Newsletters (4/an).
<p>Bilan de l'action depuis son démarrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ce concours est un moyen de rencontre et d'échange pour les différents acteurs : instauration d'un dialogue entre les agriculteurs et les écologues. • De plus, les éleveurs sont souvent très satisfaits de leur participation et s'en saisissent comme levier pour s'investir dans d'autres projets, tels que les GIEE. • Il permet de communiquer auprès du grand public notamment sur les aménités environnementales positives amenées par les agriculteurs dans la gestion des milieux humides et de valoriser localement les pratiques des agriculteurs. • Il instaure un dialogue sur les différentes problématiques rencontrées sur ce type d'habitats bien particuliers. • Peu de livrables ont été conçus pour l'instant sur le concours en milieux humides. • Beaucoup d'idées mais manque de données disponibles pour valoriser le concours en milieux humides (enquête en cours : 10 retours très positifs).

<p>Propositions de suites</p>	<ul style="list-style-type: none">• Séminaire prévu pour présenter une étude de l'INRA sur la genèse et le développement du concours,• test du concours en Martinique pour l'année 2019-2020,• faire évoluer l'action pour développer davantage de livrables,• créer des connexions avec l'action 18 pour davantage développer le concours jeune,• développer l'aspect outils, ce que le concours apporte, intérêt du concours/freins/difficultés en termes de financement.• Créer un parallèle avec l'étude rétrospective ASPIRA - Analyse des Impacts de la Recherche Publique Agronomique (étude sur l'impact réglementaire, économique, social, environnemental, sanitaire du concours depuis sa création) menée par l'INRA SAD. Pour plus d'informations sur l'étude cliquer ici .
--------------------------------------	--